

Changement de cap pour le port Saint-Elme

PROJET Après des mois de débats, un compromis a été approuvé avec la création d'un chenal. La ville participera au financement, « de manière symbolique »

Le grand projet de réhabilitation du port de Saint-Elme, à 14 M€, est-il retourné dans les cartons? Après une concertation publique, aboutie fin 2009, et des mois de querelle entre la ville de La Seyne, le conseil général et Toulon-Port-Provence, le projet semble remis aux calendes grecques.

Les difficultés de financement des collectivités locales n'y sont pas pour rien. Les parties en présence ont trouvé un compromis, qui a été approuvé par tous, y compris les représentants des plaisanciers et des professionnels, lors du dernier conseil portuaire, mardi après-midi, à la base nautique de Saint-Elme (1).

Personne ne pense avoir plié

Chaque participant affiche sa satisfaction. Gilles Vincent, conseiller général dont l'avis est consultatif, est satisfait que « la ville accepte le projet a minima », projet sorti du chapeau, après coup.

Raphaëlle Leguen, présidente du comité portuaire et première adjointe, maintient son cap, à savoir : « La Seyne n'a pas d'argent, elle ne pourra pas financer. » Elle le justifie. « La Ville n'a pas la compétence portuaire sur Saint-Elme, mais elle défendra le projet. »

Gilles Vincent la tutoie et la titille. « Même si la Ville n'est pas riche, elle pourrait au moins participer, n'est-ce pas Raphaëlle? » « La Ville renonce à la base nautique



Les travaux d'enlèvement de posidonies vont durer la semaine, afin « de libérer le plan d'eau pour la saison ». Si les financements sont rassemblés, un chenal sera creusé vers la digue sud. Exit le projet initial, validé après une concertation publique fin 2009.

(Photo Dominique Leriche)

et veut que le projet a minima se fasse. Nous participerons de manière symbolique, c'est évident. »

Dragage à 100 000 €

Le ton a changé. Fin de la polémique qui opposait les deux élus ces derniers mois... alors même que le financement n'est toujours pas acquis (lire ci-contre). Raphaëlle Leguen refuse de dire que le projet d'aménagement global est abandonné. Techniquement, il est toujours possible. Mais clairement, il est repoussé à la veille des élections

municipales. Autant dire au temps des promesses.

Pendant la tenue du conseil portuaire, les opérations de dragage avaient commencé à quelques centaines de mètres de là, libérant des bouffées d'odeurs peu flatteuses. « Il y aura sept, huit jours de travaux, pour un budget de 100 000€ financé par le budget du siège de Toulon-port-Provence », expliquait André Thomas, directeur d'exploitation. Au total, 2 250 m³ de posidonies seront sorties de l'eau par une grue, selon le marché conclu avec l'entreprise. « Avec ça, on a

de quoi libérer le plan d'eau, de façon à passer une saison normale », espérait-il. « Sauf à avoir une tempête en juin, qui ramène des algues. »

Les vagues politiques sont passées. Mais une authentique « largade (2) » n'est pas exclue.

SONIA BONNIN
sbonnin@vartmatin.com

1. Le quorum était atteint, malgré l'absence des représentants des pêcheurs, retenus par une réunion du comité local de pêche. Ils n'ont donc pas pris part au vote.

2. Phénomène de forte houle, fréquent dans la baie des Sablettes, et qui charrie des posidonies.

À minima 4,5 M€ à trouver

Le principe du projet a minima est de recréer un courant d'eau, à l'intérieur du port, afin de chasser naturellement les posidonies. Un chenal de plusieurs dizaines de mètres de long ouvrirait Saint-Elme vers le large, en traversant la base nautique et la digue sud. Le creusement du chenal (coût estimé 1,32 M€) serait la première étape, avant le curage profond du port (1,86 M€); la mise aux normes de l'aire de carénage, des quais et terre-plein (760 000 €), de la capitainerie et des sanitaires (560 000 €). Soit un total de 4,5 M€.

Qui va financer?

« Les seuls financements acquis sont ceux de Toulon-Provence-Méditerranée (TPM) et du conseil général », a souligné Gilles Vincent, sans chercher pour autant à mettre en défaut la première adjointe seynoise.

TPM et le conseil général se sont engagés par écrit à payer 600 000 €. « Ils devraient accepter une rallonge de 500 000 € », selon M. Vincent. Des négociations sont engagées avec la région, qui pourrait abonder à hauteur de 900 000 €. Mais cela ne suffira pas. Raphaëlle Leguen persiste à croire aux « fonds européens pour la pêche », alors que Toulon-Port-Provence pense le dossier difficile à défendre. L'autorité portuaire demande 1,125 M€ de participation à la ville.

Raphaëlle Leguen secoue la tête. Elle est « optimiste » sur les moyens de trouver des financements. Résultat de la pêche aux subventions en novembre.